**BALADE GOURMANDE 2016
CONDITIONS GENERALES**

**Les inscriptions sont prises à l’accueil de la Mairie de
Camaret dans la limite des places disponibles.**

**Règlement :**

**Inscription** : Les inscriptions se font uniquement sur réservation. Les inscriptions sont validées à réception du règlement et du bon de réservation. Toute inscription est définitive.
**Nombre de participants** : Le nombre de participants est limité. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée des bons de réservation. Les premiers inscrits partiront à l’heure de leur choix.

**Heures de départ** : Les départs seront échelonnés entre 9h00 et 13h40 voire au-delà selon le nombre de participants. L’heure de votre départ vous sera communiquée lors de votre inscription.

**Précautions** : Prévoir une tenue vestimentaire adaptée aux conditions météorologiques du jour.

**Annulation** : La balade aura lieu sauf conditions météorologiques exceptionnelles (tempête,...), les inscriptions ne seront pas remboursées.

**Exclusion** : L'organisateur se réserve le droit d'exclure un participant ne respectant pas le règlement.

**Assurance** : Les participants sont souscripteurs d’une assurance responsabilité civile.

**Responsabilités** : L'organisateur ne peut être tenu responsable des incidents médicaux pouvant survenir durant la manifestation. L'inscription vaut acceptation du règlement et décharge.

**Autorisations photographiques** : les participants et leurs accompagnants acceptent et autorisent d’être photographiés ou filmés lors de la Fête du Plan de Dieu des 23 et 24 avril 2016. Ils acceptent et autorisent la Mairie à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les photographies réalisées dans le cadre du présent contrat. Les photographies pourront être reproduites en partie ou en totalité sur tout support (papier, numérique, magnétique, tissu, plastique, etc.) et intégrées à tout autre matériel (photographie, dessin, illustration, peinture, vidéo, animations, etc.) connu et à venir. Les photographies pourront être exploitées dans le monde entier et dans tous les domaines (publicité, édition, presse, packaging, design, etc.) directement par la Mairie ou cédées à des tiers. En conséquence de quoi, je me reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai ainsi que les membres de ma famille prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.